

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Table listing subscription rates for Roubaix-Tourcoing (13.50), Nord-Pas-de-Calais (13 fr.), and other regions.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aiane, trois mois. 13 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market prices for various French banks and companies as of 21 January.

DEPECHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 21 Janvier. Change sur Londres 4.85 1/2.

ROUBAIX 21 JANVIER 1876

Bulletin du jour

La Commission de permanence s'est réunie hier. On a beaucoup questionné le ministre de l'intérieur à propos d'incidents électoraux.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 22 JANVIER 1876.

Les Filles du Colonel

Elle devint tour à tour violette et verte, elle parut oppressée, elle ouvrit une fenêtre, et tomba à demi-pâmée sur son fauteuil.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Table listing rates for various types of advertisements: Annonces (20 c.), Réclames (30 c.), Faits divers (50 c.).

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET C^e, 31, rue Notre-Dame-des-Victoires.

des sceaux. « Les préfets gardent le droit d'accorder ou de retirer l'autorisation de colportage. Si la nouvelle loi sur la presse a été faussée par cette interprétation, ce sont les tribunaux qui en sont les juges. »

Une dépêche nous apprenait, hier soir, la mort subite de M. Erneat de la Rochette, sénateur. Devant cette tombe si soudainement ouverte, nous ne voulions nous souvenir que des services rendus par M. de la Rochette à la France et à l'Église.

Une dépêche du 20 transmise de Marseille nous donne le répit final de la péripétie de M. Gambetta. Elle rapporte que, dans un diner qui lui a été offert à Aix, M. Gambetta a prononcé un discours sur les avantages que la démocratie retirerait de la nomination d'un Sénat républicain.

dame, qu'au danger proprement dit qu'elle lui avait indiqué, se retira discrètement, avec la permission de revenir le lendemain s'informer de cette délicate santé, compromise par sa faute.

Le Temps, revenant sur la délibération du cabinet anglais relativement à la note du comte Andrassy, publie les détails suivants: «D'après des renseignements particuliers, qui nous arrivent de Londres, voici sur quel terrain le comte de Derby, avant le conseil des ministres de mardi dernier, aurait manifesté l'intention de se placer dans la question orientale, et à quelles conditions il comptait adhérer en principe à la note du comte Andrassy: Maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman; — Indépendance du sultan en face des insurgés et des puissances; — Présentation au sultan du plan de réformes du comte Andrassy, sous forme de simples observations et de conseils donnés par des amis intéressés; à cause de leur voisinage, à ce que la paix se rétablisse sur le territoire ottoman. Aucune note collective ne serait présentée. Chaque puissance procéderait à l'aide d'une note verbale dont lecture serait donnée par son ambassadeur.

Un certain nombre d'électeurs sénatoriaux — tous n'y étaient pas, car tous n'avaient pas été appelés, au grand mécontentement des oubliés — se sont réunis lundi à Paris; et là, au milieu du tumulte d'une vraie séance révolutionnaire, a été lu et approuvé un programme politique que tous les journaux ont reproduit dès le lendemain. C'est un programme à l'ordre du jour; cela finit par la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce sont les commandements de la Révolution, il y en a dix. Tout bon candidat au Sénat ou à l'Assemblée législative devra contresigner le programme, qui n'est que la formule nouvelle du mandat impératif.

Eh bien, la révolution ne dira pas qu'elle n'a pas ses coudees franches. Les adeptes ne diront pas qu'ils sont persécutés; ils parlent en toute liberté; et la liberté du mal, la liberté de l'erreur n'a pas d'entraves. Que sont les revendications des cahiers de 89, ces longs mémoires qui condensaient les réclamations des siècles, toutes les revendications des classes inférieures en même temps que les manifestations les plus nobles de l'esprit de progrès, auprès de ce court programme de nivellement social, politique, et de bouleversement religieux, de désordre général? Ces dix articles contiennent en germe toutes les mesures de violence et de proscription qui seraient appliquées le jour où ceux qui les ont adoptées arriveraient au pouvoir.

qu'ils fient, dit-elle durement. Le commandant Adalbert de Poitevy rentra chez lui d'un pas tranquille en pensant que le mari de Mariette en avait été pour ses frais d'attente, et que le gnet-apens — qu'il cultivait avec un certain talent — ne lui réussissait pas. Il était décidé, du reste, maintenant qu'il se croyait sûr de connaître l'ennemi, de ne pas provoquer cette vengeance brutale, de se tenir sur ses gardes et de gagner tout simplement le Cercle militaire par les rues, au lieu de s'y rendre par les quais.

se répétant partout? Il a produit un manifeste du chef de l'Etat adressé aux Français et contenant de sages conseils à l'occasion des élections. Ce manifeste a été accueilli avec faveur, il a été lu avec sympathie; il a fait connaître la pensée du gouvernement appelant à lui tous les honnêtes gens, tous les hommes de bonne volonté. Mais, ayons le courage de le dire, ce n'est point un instrument défensif suffisant contre les attaques chaque jour répétées de la révolution. Un écrivain républicain eut un jour un succès de plume parce que, dans un article, il parlait du travail lent des termites qui ruine les plus beaux et les plus solides monuments. Nous sommes tentés à notre tour de comparer le manifeste du maréchal à un ouvrage de défense que l'on aurait établi devant une forteresse, et que ses fondateurs laisseraient impunément chaque jour attaquer par la pioche des démolisseurs. Que restera-t-il dans huit jours du manifeste si patriotique du maréchal, si les adversaires de tout ordre gouvernemental peuvent impunément multiplier leurs attaques au grand jour.

Le collaborateur du grand journal se défendait le mieux possible contre ces coups d'encensoir. M. Thiers continua: — Le journal (il le nomma) qui était à mon service n'a plus d'influence; il est usé... Je souhaiterais que la feuille où vous écrivez se mit à ma dévotion désormais... Mais, monsieur Thiers, fit remarquer le jeune journaliste, je n'ai aucune autorité personnelle dans le journal, je n'en suis qu'un simple collaborateur. Pour obtenir ce que vous désirez, et ce que l'on serait sans aucun doute heureux de vous accorder, il faudrait vous adresser à... la tête politique du journal.

du Pont-l'Évêque, tandis qu'il avait l'habitude, à ce moment-là, de parader à cheval sous les fenêtres de Judith, lui fut tout à fait agréable. Mais on doit bien quelques égards à une femme qui vous a épargné la noyade ou évité de recevoir trois poices de lame dans le corps. Il partit en Victoria — qu'il conduisait lui-même avec l'aisance d'un sportsman accompli — et révolutionnaire tout le faubourg de Pont-l'Évêque, accouru pour mieux admirer la légèreté de la voiture, l'élégant steppier azejan, le groom en livrée marron, et le maître en tenue de fantaisie.

agricoles et de personnalités agrestes. M. de Poitevy sauta à terre, jeta les rênes à son groom, et pénétra dans la maison en promenant autour de lui un regard surpris et railleur. Justine, debout au milieu du vestibule, appela chaque paysan par son nom, lui parlait comme à une ancienne connaissance, et le faisait entrer dans une immense salle à manger qui occupait une partie du rez-de-chaussée. En apercevant le commandant, la soubrette, qui était investie de toute la confiance de sa maîtresse, vint à lui avec empressement.

« Quel drôle de monde! » s'écriait Arnal dans je ne sais plus quel vaudeville. Quelle drôle d'époque! peut-on dire à chaque instant aujourd'hui. Il n'est pas de vaudeville, il n'est pas de féerie, de parade, qui offrent plus d'excentricités ébourifantes, que le peuple français piqué de la tarentule politique. Feu Lebel, qui gémissait d'une façon si comique: — Allons, bon; encore une étoile qui tombe dans mon assiette. Feu Lebel est distancé. Un journal, cherchant à établir le relevé des votes de dimanche dernier, s'avise de pointer le nom d'un délégué par cette mention: conservateur.

« Monsieur le rédacteur, écrit aussitôt l'honorable délégué, suffoqué d'indignation, un reporter du Petit Moniteur universel mal renseigné ou mal intentionné me traite de conservateur! » « Je donne le démenti le plus formel... veuillez insérer ma protestation, etc. » Je n'ai qu'un étonnement: C'est qu'après une injure aussi violente, une calomnie aussi flétrissante, — songez donc! être traité de conservateur — ce délégué n'ait pas tenté au journal coupable un bon procès en diffamation. On aurait vu libeller un exploit conçu en ces termes: « Attendu que le requérant a été publiquement qualifié de conservateur par le Petit Moniteur universel; » « Attendu que le mot conservateur est la plus sanglante injure qu'on puisse adresser à un républicain; » « Attendu que le caractère distinctif d'un vrai républicain étant de ne rien vouloir conserver, le mot conservateur appliqué à mon requérant, républicain éprouvé, est de nature à perdre de réputation ledit requérant auprès des honorables citoyens qui l'ont honoré de sa confiance; » « Attendu qu'il est temps d'en finir avec ces procédés de diffamation systématique; »

Le soir même, une avalanche de lettres, la plupart non affranchies, ô douleur! tombe sur la table de travail de M. Auguste Vacquerie, l'imprudent rédacteur en chef. Des visiteurs nombreux, le front en sueur, par suite d'une longue marche, — car ils viennent de

CHRONIQUE

La Nouvelle de Rouen a reçu de M. Pouyer-Quertier la lettre suivante: Rouen, 18 janvier.

Monsieur le directeur. J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon nom a été compris, par erreur, dans la liste sénatoriale du comité de l'Appel au peuple. Candidat, j'accepterai avec gratitude tous les suffrages que me donneront mes concitoyens, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Mais je ne saurais permettre qu'on puisse me considérer comme appartenant au groupe politique que ce comité représente. Agréé, etc.

La Gazette du Midi donne des détails sur la réunion gastronomico-politique que M. Gambetta devait tenir aux Chartreux. Le menu du banquet avorté des Chartreux était fort appétissant, si l'on en juge par les provisions qui avaient été préparées: 25 dindes truffées, 25 chapons, 80 kilog. de pain, 15 kilog. de filet, une cinquantaine de saucissons, du beurre, des olives, des fruits, des gâteaux. Ses organisateurs ont eu, du reste, la bonne pensée d'utiliser ce repas au profit des hôpitaux. Les provisions ont été distribuées entre l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, celui de la Conception et l'infirmerie protestante.

La Patrie a raconté hier soir une anecdote assez piquante: si quelques détails sont inexacts, nous avons des raisons de croire que le fond est vrai. Un de ces jours derniers, parait-il, M. Thiers aurait fait demander le plus jeune des collaborateurs d'un des grands journaux de Paris et lui aurait tenu ce langage à la fois flatteur et perfide: — Vous êtes, monsieur, un des écrivains les plus distingués et les plus remarquables de la presse politique... « Monsieur Thiers... murmura notre jeune confrère en s'inclinant modestement. — Oui, certainement, reprit l'ex-président, et je vous vois un grand avenir. Jusqu'à présent on a réservé les ambassades à des ducs, à des grands seigneurs; quand je serai revenu au pouvoir, j'irai les choisir parmi les jeunes gens de votre valeur.

« Si les renseignements de ce journal que nous citons sont exacts, et nous aimerais à les croire tels, c'est la reconstitution de la Maison de France et le renouvellement officiel de la visite à Frohsdorf. Il n'y aurait plus de branche aînée et de branche cadette, il n'y aurait qu'une famille unique, une seule maison, la famille de Bourbon et la maison de France. Et ce serait un pas décisif fait vers le rétablissement de cette royauté, qui peut s'obtenir légalement, sans secousse, en vertu de l'article 8 de la constitution du 25 février.

d'être si vertement jugés par M. Thiers, allait se retirer.

L'ancien président le retint: — Vous avez dans votre journal, lui dit-il, un de vos collaborateurs, jeune comme vous et de beaucoup de talent aussi... Je lis ses articles avec grand plaisir... Priez-le de me venir voir, je lui dirai les destinées que je lui réserve quand j'aurai un pouvoir.

« Quel drôle de monde! » s'écriait Arnal dans je ne sais plus quel vaudeville. Quelle drôle d'époque! peut-on dire à chaque instant aujourd'hui. Il n'est pas de vaudeville, il n'est pas de féerie, de parade, qui offrent plus d'excentricités ébourifantes, que le peuple français piqué de la tarentule politique. Feu Lebel, qui gémissait d'une façon si comique: — Allons, bon; encore une étoile qui tombe dans mon assiette.

« Monsieur le rédacteur, écrit aussitôt l'honorable délégué, suffoqué d'indignation, un reporter du Petit Moniteur universel mal renseigné ou mal intentionné me traite de conservateur! » « Je donne le démenti le plus formel... veuillez insérer ma protestation, etc. » Je n'ai qu'un étonnement: C'est qu'après une injure aussi violente, une calomnie aussi flétrissante, — songez donc! être traité de conservateur — ce délégué n'ait pas tenté au journal coupable un bon procès en diffamation.

« Monsieur le rédacteur, écrit aussitôt l'honorable délégué, suffoqué d'indignation, un reporter du Petit Moniteur universel mal renseigné ou mal intentionné me traite de conservateur! » « Je donne le démenti le plus formel... veuillez insérer ma protestation, etc. » Je n'ai qu'un étonnement: C'est qu'après une injure aussi violente, une calomnie aussi flétrissante, — songez donc! être traité de conservateur — ce délégué n'ait pas tenté au journal coupable un bon procès en diffamation.

« Monsieur le rédacteur, écrit aussitôt l'honorable délégué, suffoqué d'indignation, un reporter du Petit Moniteur universel mal renseigné ou mal intentionné me traite de conservateur! » « Je donne le démenti le plus formel... veuillez insérer ma protestation, etc. » Je n'ai qu'un étonnement: C'est qu'après une injure aussi violente, une calomnie aussi flétrissante, — songez donc! être traité de conservateur — ce délégué n'ait pas tenté au journal coupable un bon procès en diffamation.

Le soir même, une avalanche de lettres, la plupart non affranchies, ô douleur! tombe sur la table de travail de M. Auguste Vacquerie, l'imprudent rédacteur en chef. Des visiteurs nombreux, le front en sueur, par suite d'une longue marche, — car ils viennent de

« Attendu que le requérant a été publiquement qualifié de conservateur par le Petit Moniteur universel; » « Attendu que le mot conservateur est la plus sanglante injure qu'on puisse adresser à un républicain; » « Attendu que le caractère distinctif d'un vrai républicain étant de ne rien vouloir conserver, le mot conservateur appliqué à mon requérant, républicain éprouvé, est de nature à perdre de réputation ledit requérant auprès des honorables citoyens qui l'ont honoré de sa confiance; » « Attendu qu'il est temps d'en finir avec ces procédés de diffamation systématique; »

« Attendu que le caractère distinctif d'un vrai républicain étant de ne rien vouloir conserver, le mot conservateur appliqué à mon requérant, républicain éprouvé, est de nature à perdre de réputation ledit requérant auprès des honorables citoyens qui l'ont honoré de sa confiance; » « Attendu qu'il est temps d'en finir avec ces procédés de diffamation systématique; »